

**Relevé de décision du Conseil National du 5 septembre 2008**

Université de rentrée du Mouvement Démocrate, Cap Esterel  
11h30 – 13h00

1. A l'unanimité du Conseil, délégation permanente est donnée au Bureau exécutif national pour donner les investitures du Mouvement Démocrate aux élections partielles.
2. Fixation d'un calendrier annuel des Conseils nationaux
3. Création d'un organe permanent dédié à l'expression, la qualification et le traitement des insatisfactions des adhérents du Mouvement Démocrate
4. Formulation d'une proposition de localisation fixe de l'Université annuelle du Mouvement Démocrate
5. Nomination par le Bureau exécutif d'un référent national dédié aux français de l'étranger

La séance est close à 13h00.